

Le *Bip* est édité par Presscode pour l'association Arcat.

Directeur de la publication :
Jean-Marc Borello (jmb@groupe-sos.org)
Editeur : Gilles Dumoulin
(gd@presscode.fr)
Directrice de la rédaction :
Eve Plenel (directeur@arcat-sante.org)
Rédactrice en chef : Louise Bartlett
(louise.bartlett@groupe-sos.org)
Secrétaire de rédaction :
Magali Jourdan
(magali.jourdan@presscode.fr)
Direction artistique : François Bégné
(francois.begnez@presscode.fr)
Maquette : Blandine Ollivier
(blandine.ollivier@presscode.fr)

Edition et diffusion : Presscode
Tél. : 04 96 11 05 80
Philippe Morlhon, France Hennique
(editions@groupe-sos.org)
www.presscode.fr
27, rue Vacon - 13001 Marseille

Impression : Graph 2000
61203 Argentan
Entreprise certifiée PEFC et Imprim'Vert.
Imprimé sur papier recyclé
avec encres végétales.
Commission paritaire en cours.
Dépôt légal à parution.
Les articles et graphismes du *Bip*
sont la propriété exclusive du journal.

Arcat est une association Loi de 1901.
94-102, rue de Buzenval - 75020 Paris
Tél. : 01 44 93 29 29 - Fax : 01 44 93 29 30
Directrice : Eve Plenel

Délégation générale du Groupe SOS :
102, rue Amelot - 75011 Paris
Tél. : 01 58 30 55 55 - Fax : 01 58 30 55 35
Entreprise sociale, le Groupe SOS
développe des activités qui concilient
efficacité économique et intérêt général.
Il compte aujourd'hui près de 10 000
salariés au sein de 283 établissements
et services présents en France
métropolitaine, en Guyane, à Mayotte
et à la Réunion.
www.groupe-sos.org



ENTREPRISE

La lente marche de l'audiovisuel adapté

Peu exigeant en aménagements de postes, le secteur de l'audiovisuel est prometteur pour les travailleurs handicapés, quand bien même la concurrence y est rude. Séquences Clés Productions, fondée en juin 2010 à Paris, est la première « entreprise adaptée » de productions audiovisuelles. A ce jour, l'équipe dresse un bilan nuancé.

A la veille de l'échéance de leur premier plan triennal imposé à toute entreprise adaptée, les membres fondateurs de Séquences Clés Productions s'attellent aux ajustements nécessaires. En terme de personnel, d'abord. « Nous devons très vite atteindre un minimum de 80% de masse salariale en situation de handicap. Or pour le moment, nous oscillons entre 70 et 80% », constate Axel Nilsson, réalisateur et fondateur de l'entreprise.

Car si une seule personne non handicapée travaille régulièrement dans les locaux de Séquences Clés Productions, l'entreprise fait aussi appel à des intermittents du spectacle dont la majorité d'entre eux, mais pas encore suffisamment, ont la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Course à la compétence

La difficulté à atteindre le pourcentage requis de travailleurs handi-

capés vient du fait, explique Axel Nilsson, « que nous sommes tenus de travailler avec des gens qui ont des compétences pas toujours faciles à trouver parmi les personnes en situation de handicap ». Par exemple, depuis la création de Séquences Clés, aucun réalisateur handicapé n'a été repéré par le noyau dur de l'entreprise composé du fondateur et de Dorine Bourneon, pilote d'avion parapligique, dont la ren- ■ ■ ■



ENTREPRISE La lente marche de l'audiovisuel adapté

■ ■ ■ contre et l'amitié avec Axel Nilsson ont été à l'origine de cette entreprise adaptée. Les postes de monteurs, d'infographistes et d'opérateurs sont quant à eux tenus par une majorité de personnes handicapées, dont trois sont aujourd'hui en CDI, quatre en contrat de professionnalisation, et une dizaine sont employés ponctuellement en tant qu'in-

termittents du spectacle. En plus d'assurer ces fonctions centrales dans toute entreprise d'audiovisuel, ces personnes sont formées aux techniques propres à l'audiovisuel adapté. Le but est d'acquérir une polyvalence nécessaire au fonctionnement de Séquences Clés, qui propose de nombreux services à ses clients : réalisation de courts et de longs

métrages, de documentaires, de sous-titrages afin de rendre des programmes accessibles aux personnes sourdes, d'audiodescription et enfin de numérisation et archivage, surtout à destination des entreprises.

L'entreprise recrute deux types de profils : des personnes qui « travaillaient déjà dans l'audiovisuel avant d'entrer chez nous, et dont le parcours a été interrompu par des accidents ou des maladies. Nous les remettons en selle et leur permettons de poursuivre leur carrière dans leur domaine », explique-t-il. Et d'autres qui, sans avoir de formation spécifique, avaient une bonne connaissance en informatique et ont été embauchées en contrats de professionnalisation de 6 à 12 mois.

Des contraintes limitées

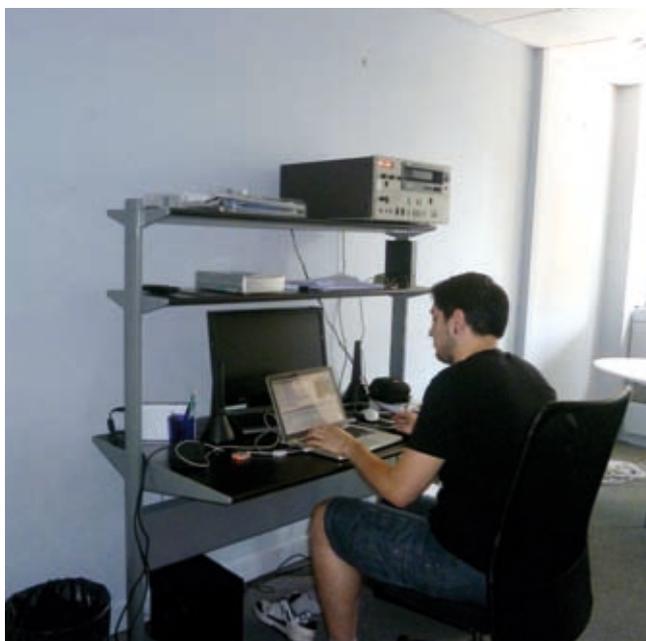
Dans les deux cas, le niveau de formation et de compréhension technique exigé est assez élevé, « ce qui nous empêche pour le moment de travailler avec des personnes handicapées mentales. Tous les autres types de handicap sont compatibles avec notre activité, et sont donc présents chez nous ». Les postes informatiques étant utilisés normalement, les seuls aménagements nécessaires à l'emploi des personnes handicapées ont été d'adapter les locaux avec un plan incliné et de rendre les toilettes accessibles. « Bien sûr, la gestion des plannings n'est pas toujours simple pour nous. Nos employés ont souvent besoin d'arrêts maladie, et nous leur devons une certaine souplesse au niveau des présences », précise Axel Nilsson. Aussi les intermittents sont-ils là pour pallier les absences et répondre à temps aux commandes des clients. Malgré cette relative facilité, Séquences Clés est à ce jour la seule entreprise à avoir

obtenu l'agrément « entreprise adaptée » dans la convention collective de l'audiovisuel. Un avantage que cette singularité

Séquences Clés vise en premier lieu à favoriser une meilleure médiatisation du handicap. Espérant à terme, voir des personnes handicapées dans des émissions ne traitant pas de handicap

Dépasser le handicap

Ce n'est que très récemment que Séquences Clés Productions s'est vue confier la réalisation de films sans rapport avec le handicap. Mais de façon très ponctuelle, et en des quantités dérisoires. 95 % au moins des productions de l'entreprise sont encore commandées par les missions handicap des entreprises. Un travail que réalisent avec talent les employés, tout en espérant parvenir à une diversification des sujets abordés. « Nous sommes tout à fait capables de faire le travail de n'importe quelle entreprise audiovisuelle, et donc de traiter tous types de sujets », estime Clément, en contrat de professionnalisation à Séquences Clés Productions depuis la rentrée 2012. Pour cela, toute une démarche de communication auprès des clients potentiels reste à mener. **A.H. ■**



dans la branche audiovisuelle, bien sûr, qui s'ajoute à la récupération d'unités bénéficiaires qu'offrent aux entreprises clientes les prestations de Séquences Clés : en faisant réaliser des films sur sa mission handicap par une société adaptée, une entreprise qui n'aurait pas embauché les 6 % de travailleurs handicapés imposés par la loi peut être en partie exonérée de la taxe qu'elle doit verser.

Un secteur presque vierge

Pourtant, la société de productions audiovisuelles adaptées peine à conquérir un marché vraiment important. Chargée de communication et cofondatrice de Séquences Clés, Dorine Bourneton déplore le peu d'intérêt des chaînes de télévision qui « craignent que le handicap soit trop anxio-



gène pour le public. Et ce, aussi bien à travers des programmes courts sur le handicap que par la présence de personnes handicapées dans des émissions qui n'ont rien à voir avec le handicap. » Or le passage sur le petit écran d'une des émissions produites par Séquences Clés permettrait de faire connaître la structure et d'accroître sa visibilité.

C'est que l'aventure entreprise par l'équipe d'Axel Nilsson est une équipée en terrain presque nu. « Certes, quelques émissions comme "L'œil et la main" et "A vous de voir", toutes deux sur Arte, donnent une bonne visibilité au handicap. Mais leur importance est relative par rapport à l'ensemble des programmes télévisés, et elles ne traitent que de deux handicaps : la cécité et la surdité », explique Axel Nilsson. Séquences Clés vise donc en premier lieu à favoriser une meilleure médiatisation du handicap. A terme, les membres de Séquences Clés Productions aimeraient aussi voir des personnes handicapées dans des émissions ne traitant pas de handicap.

En l'état actuel des choses, les missions handicap des entreprises sont de loin les premières clientes de l'entreprise. Clips et films *corporate* (à destination des entreprises) sont commandés afin de vanter la bonne intégration des employés handicapés au sein de groupes tels que Société générale, Orange, SFR ou encore Dassault. Hélas, regrette Axel Nilsson, Séquences Clés n'a pas encore réussi à décrocher des contrats pérennes comme ceux qui font vivre leurs concurrents. Ce qui fait dire au fondateur que son entreprise « n'est pas encore assise à ce jour ». Et qu'il « faut se battre durant tout 2013, qui sera on l'espère l'année de l'envolée ».

Anaïs Heluin

TROIS QUESTIONS À DORINE BOURNETON, COFONDATRICE DE SÉQUENCES CLÉS

« S'il est possible de piloter un avion, produire des films est un jeu d'enfants »

Vous avez consacré la majeure partie de votre carrière à l'aviation. Quels sont pour vous les liens qui unissent ce domaine à celui de l'audiovisuel ?

Ces deux domaines sont très valorisants pour des personnes handicapées, mais hélas encore peu accessibles. Pourtant, adapter une cabine de pilotage ne pose aujourd'hui plus aucun problème, et l'on imagine alors combien produire des films est un jeu d'enfants. Afin de donner l'opportunité à des personnes handicapées de réaliser leur rêve, j'ai créé la « Patrouille Bleu Ciel ». Et pour faire la même chose dans l'audiovisuel, j'ai participé à la création de Séquences Clés Productions.

Comment s'est produite votre rencontre avec l'audiovisuel, qui n'allait pas de soi ?

C'est grâce à l'aviation que je suis entrée en contact avec le monde de l'audiovisuel. En 2004, Axel Nilsson devait tourner un documentaire sur l'aviation en Auvergne, et comme je suis originaire de cette région, il a eu l'idée de m'interviewer. Une amitié est née de cette expérience, ainsi que l'idée de mener un jour à bien un projet commun autour de l'audiovisuel. C'est en 2009 que l'opportunité s'est présentée et nous a permis de créer l'émission "Le Journal du handicap" sur la chaîne parlementaire. Elle a duré un an, après quoi nous avons fondé Séquences Clés Productions.

La création de Séquences Clés vous a-t-elle demandé beaucoup d'efforts ?

Axel Nilsson s'est beaucoup plus investi que moi dans cette étape. Toutefois, je peux dire que la mise en place de l'entreprise a été plutôt lourde. Il a fallu une année complète pour constituer le dossier de création de société adaptée et pour établir des bilans prévisionnels en terme d'économie et d'emploi.

Propos recueillis par Anaïs Heluin



© A. LEMOINE

Paraplégique depuis l'âge de 16 ans, pilote de formation, Dorine Bourneton est à l'origine de l'arrêté ministériel signé par Dominique Bussereau en 2003 permettant aux pilotes handicapés de devenir professionnels.

LE POINT SUR...

Le premier rapport d'activité du Défenseur des Droits

Créé en juin 2011 et piloté par Dominique Baudis, le Défenseur des droits regroupe quatre autorités distinctes : la Halde, le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

L'institution vient de célébrer son premier anniversaire et, à cette occasion, a remis au Président François Hollande, son premier rapport d'activité. Un rapport de transition car il rend compte de l'activité menée

au cours de l'année 2011 et du 1^{er} trimestre 2012. « *Le rapprochement des services dans le cadre d'une institution unique crée les synergies indispensables entre des entités qui, auparavant, agissaient séparément les unes des autres* », se félicite Dominique Baudis dans son éditorial. Au cours de cette année 2011, les services du Défenseur ont instruit 85 838 cas. Chaque pôle, chaque mission fait le point sur les demandes et les résultats (Mission Médiation avec les services

publics, mission Déontologie de la sécurité, Pôle Protection sociale solidarité, Pôle santé et sécurité des soins, etc.).

Sur les 8 183 réclamations pour cause de discrimination, le premier critère invoqué reste l'origine de la personne, qui représente 23,5 % des réclamations, suivi de l'état de santé et du handicap pour 23 % ; les discriminations dont font l'objet les femmes (en raison de la grossesse, de la situation de famille et du sexe) viennent désormais en troisième

position pour 11,6 % du total. Les réclamations portent majoritairement sur l'emploi, que ce soit l'embauche, le déroulement de carrière ou le licenciement, dans les secteurs privés et publics.

Le rapport et/ou sa synthèse expliquent aussi la démarche à suivre pour saisir le défenseur, de façon individuelle ou via une association. ■

Rapport complet (152 pages) ou synthèse, téléchargeables sur le site de l'institution : www.defenseurdesdroits.fr

ARCAT À L'AFFICHE

Demandez vos sets de table !

Chaque 1^{er} décembre, Journée mondiale de lutte contre le sida, Arcat organise l'opération *Sets de table* : l'association met gratuitement à disposition des restaurants d'entreprise et des établissements scolaires des sets de table illustrés par un dessinateur renommé (Plantu, Cabu, Zep, Jul, Riss...) et portant un message de prévention qui met l'accent sur la solidarité

avec les personnes séropositives dans le cadre du travail. Pour le 1^{er} décembre 2012, l'association innove en faisant appel à un nouveau talent pour réaliser l'illustration, l'auteure et dessinatrice Sandrine Martin (www.sandrinemartin.com). Cette opération permet de sensibiliser de façon ludique des lycéens aussi bien que des salariés d'entreprises et d'administrations partenaires telles

qu'Air France, EDF ou la Mairie de Paris. En 2011, grâce à la mobilisation de tous et à un partenariat avec la MNH (Mutuelle Nationale Hospitalière), 300 000 sets de table ont été diffusés dans toute la France.

L'espoir de l'éradication de l'épidémie semble revenir mais attention : les traitements ne guérissent toujours pas du VIH/sida, ils en limitent seulement la progression... A un moment

où les messages sur le VIH se complexifient, le set de table d'Arcat est un moyen simple et efficace de promouvoir la prévention en milieu professionnel et scolaire en décryptant fausses idées et vraies infos. Ou, pour reprendre la devise de l'association, « mieux s'informer pour mieux lutter ». ■

Pour passer commande : evenementiel@arcat-sante.org ou www.arcat-sante.org

